

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Karolane Lemoine

<https://www.cadre21.org/membres/f873a1626bab82122f255a8f>

Date d'obtention : 2024-03-06 14:54:49

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Que c'est une méthode d'intervention qui permet d'encadrer et d'uniformiser nos interventions en lien avec la production, la distribution et le contenu à caractère sexuel pouvant nuire à nos élèves. Elle priorise une prise en charge rapide également de la situation et nous permet de bien orienter nos interventions selon la situation vécue.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Assurément tout! J'adore le fait que chaque étape est bien détaillée et que nous soyons bien encadré grâce à cette trousse. Je me sens en confiance et bien formé, pour rassurer et aider mes élèves pouvant vivre avec ces possibles situations qui affectent grandement leur quotidien.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

M'assurer des 4 éléments essentiels à retenir... l'amorce (le contexte, les événements) ensuite la nature de ces gestes posés, des intentions aussi et l'étendue de ce partage.

La chose la plus importante que je retiens également, pour me protéger et ainsi protéger mes collègues, ne jamais au grand jamais chercher à voir le contenu pouvant être explicite.